Unité - Travail - Solidarité

Union Progressiste le Renouveau

COMMUNIQUÉ FINAL

À L'ISSUE DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE NATIONALE ÉLARGIE AUX DÉPUTÉS DU GROUPE PARLEMENTAIRE

La Direction Exécutive Nationale du Parti, élargie aux députés membres du Groupe parlementaire, s'est réunie en session extraordinaire ce jour, sous la présidence du Premier Responsable Joseph DJOGBÉNOU, autour d'un unique point inscrit à l'ordre du jour :

Analyse de la situation nationale consécutive à la tentative avortée de mutinerie de quelques éléments des forces de défense et de sécurité survenue le dimanche 07 décembre 2025, et implications pour la stabilité institutionnelle ainsi que pour la sûreté de l'État.

À l'issue des échanges empreints de rigueur, de sens républicain et d'exigence patriotique, la Direction Exécutive Nationale, avec les députés :

1. Condamne avec la plus grande fermeté toute velléité de déstabilisation des institutions nationales, rappelant son attachement absolu à la légalité constitutionnelle, à l'ordre républicain et à la continuité de l'État.

2. Regrette profondément que plus de cinquante (50) ans après les évènements de 1972, certains esprits puissent encore envisager un recul institutionnel et démocratique, attitude contraire aux ambitions élevées de notre Nation et à la vision collective d'un pays résolument engagé sur la voie du progrès et de la stabilité.

3. Salue la vigilance, la promptitude et le professionnalisme des autorités compétentes, dont l'action efficace a permis de neutraliser cette initiative isolée

Siège| Cotonou : Bénin - Immeuble Lot 620/E - Place bulgarie - 01 BP 1515 Cotonou
Siège| Porto Novo: BENIN - Quartier Houinmè Château - BP 897 Porto-Novo
Contact| Tél.: 67 58 28 28 / 60 88 55 55 / 60 88 53 53 / 66 97 82 82|

sans affecter l'honorabilité et la loyauté majoritaire des Forces de Défense et de Sécurité.

4. Adresse ses vives félicitations au Chef de l'État, Chef suprême des Armées, pour son leadership éclairé, son sens de l'anticipation et sa hauteur d'État, lesquels ont permis de préserver la sérénité nationale et de garantir la continuité de l'ordre public dans le strict respect des institutions.

5. Encourage le Gouvernement à poursuivre avec diligence et fermeté les investigations en cours, afin que la vérité soit établie, les responsabilités situées et les dérives découragées durablement.

6. Invite l'ensemble des acteurs politiques, les organisations sociales, la société civile et l'ensemble des citoyens à la vigilance et à l'unité républicaine, dans le but de préserver la paix sociale, la stabilité institutionnelle et les avancées structurantes en cours.

7. Réaffirme que la sûreté de l'État, la démocratie et la paix sont des biens collectifs non négociables, piliers essentiels de notre développement durable et de la projection internationale de notre pays.

En conséquence, la Direction Exécutive Nationale élargie aux députés met en garde toute tentative future visant à fragiliser les institutions ou à altérer l'ordre public, et rappelle que la seule voie légitime d'expression et de conquête politiques demeure celle définie par la Constitution et par les institutions républicaines.

Fait à Cotonou le 08 décembre 2025

Pour la Direction Exécutive Nationale,

Le Secrétaire Général,

Gérard GBÉNONCHI